



Formule découverte TCH – ETE 2017

Dates de validité

Cette inscription vous donne accès aux installations du Tennis Club de Houilles :
Du 1 juin 2017 au 30 septembre 2017

COORDONNEES	
NOM :	PRENOM :
Date de naissance :	
Si différent : Nom du père	Nom de la mère
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Email :	
Tel Domicile :	Tel Portable :
N° Licence FFT si déjà dans un autre club en 2015 :	

COTISATIONS		
Formule Eté Enfants		
Licence F.F.T (obligatoire sauf si déjà dans un autre club)	20€	<input type="checkbox"/>
Cotisation	25€	<input type="checkbox"/>
Formule Eté Adultes		
Licence F.F.T (obligatoire sauf si déjà dans un autre club)	29€	<input type="checkbox"/>
Cotisation	45€	<input type="checkbox"/>
Accès aux installations couvertes		
Badge d'accès – somme restitué lors de la remise du badge	10€	<input type="checkbox"/>
TOTAL :	

PIÈCES À FOURNIR	
Certificat médical original (avec la mention de non contre-indication à la pratique du tennis en compétition)	<input type="checkbox"/>
1 photo d'identité	<input type="checkbox"/>
Espèces ou chèque libellé à l'ordre du T.C.H.	<input type="checkbox"/>

AUTRES	
Je souhaite une attestation pour mon Comité d'Entreprise (CE)	<input type="checkbox"/>
Vous êtes remboursés directement par votre CE <input type="checkbox"/>	Le CE règle directement au TCH <input type="checkbox"/>

!!!! Cette formule ne pourra être renouvelée ultérieurement pour un même joueur !!!!

Tsvp →



IMPORTANT

DROIT A L'IMAGE

J'autorise le Tennis club de Houilles à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître ou sur lesquelles pourrait apparaître mon enfant, prises à l'occasion de manifestations organisées par le club, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur.

REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année à l'exception d'un déménagement dans une autre commune

L'ACCES AUX COURTS DE TENNIS

Les terrains de tennis sont accessibles UNIQUEMENT aux personnes titulaires d'une CARTE d'ADHERENT au TCH.

ASSURANCES

Reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence.

RESPONSABILITE

- Reconnaît que l'adhésion au Club entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis
- Les enfants sont sous la responsabilité du club UNIQUEMENT pendant leurs heures de cours. Nous vous rappelons que :
 - Un adulte doit accompagner l'enfant jusqu'au club house / gymnase afin qu'un moniteur le prenne en charge. (Les enfants ne doivent pas être déposés sur un parking ou au stade sans surveillance)
 - Les enfants doivent impérativement être récupérés à la fin du cours (ils ne sont en aucun cas sous la responsabilité du club en dehors de leurs heures de cours)

Signature :